



Edito: « ... Le seul fait de rêver est déjà très important.

Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier. Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences. Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants. Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir. Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque. Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille. Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable. »

Ces vœux de **Jacques BREL** ont été prononcé le **1er janvier 1968**... année « révolutionnaire » s'il en est... et il ne faisait que nous enjoindre à rêver et à être fiers de ce que nous sommes.

Pour autant, si le rêve peut être le déclencheur d'une révolution, fusse-t-elle celle des consciences, alors rêvons en grand et soyons nous-même... après tout, « un gagnant est juste un rêveur qui n'a jamais cédé » (Nelson Mandela)...

Bonne et heureuse année 2015 !!



Compte-rendu CAPL AFFECTATION Mouvement complémentaire du 1^{er} mars

CAPL n°1, catégorie A

Après lecture de la seule déclaration liminaire par SOLIDAIRES Finances Publiques (en pages 2, 3 et 4), le Président / Directeur a insisté sur 2 points : Il n'est pas favorable à l'affectation la plus fine possible car il a besoin de souplesse en gestion des effectifs. Il refuse d'aborder le sujet des emplois au regard de l'accroissement de la population landaise, comme nous l'exigeons. Nous y reviendrons lors du CTL « emplois ».

Il a par ailleurs rappelé que, s'agissant des fiches de souhait, le projet était présenté pour information aux élu(e)s et que les affectations relevaient de son pouvoir discrétionnaire.

Lors de l'examen des fiches de vœux et de souhaits, les élu(e)s de SOLIDAIRES Finances Publiques ont notamment dénoncé le sous effectif de la BDV de Dagas. Le Directeur / Président a répondu : « *Si les objectifs ne sont pas atteints, on ne se prend pas le chou* », précisant même plus généralement que c'est un moyen d'alerter la représentation nationale lorsqu'elle décide de supprimer des emplois à la DGFIP...

SOLIDAIRES Finances Publiques sera plus que jamais vigilant et à vos côtés en ce début d'année si les entretiens d'évaluation se passent mal, en BDV tout particulièrement mais aussi dans tous les services.

Quand au poste A au SIP de DAX, il sera vacant... Ce qui nous fera un beau sujet de « dialogue » cet été lors des CAPL d'affectation au 1er septembre 2015...

En informations diverses, la Direction a indiqué que les évaluateurs domaine verraient leur affectation modifiée au 1/3/2015 (sortie du service direction pour être affectés sur une RAN et Mission structure 'EVAL/DOM').

CAPL n°2, catégorie B

En réponse à la liminaire de SOLIDAIRES Finances Publiques, le Président / Directeur, étonné de la fraîcheur des locaux de Dax (12 degrés dans les bureaux du SIE) a indiqué qu'il n'était pas un professionnel du chauffage et que la direction attendait l'intervention du technicien. C'est pas moi, c'est les autres... Cela dit, il a rappelé que les agents disposaient du droit de retrait, donc, si la situation perdure, le Directeur / Président vous encourage à rentrer chez vous. Pour une fois, SOLIDAIRES Finances Publiques invite les agents à suivre son conseil, ce qui permettra avant tout aux élu(e)s en CTL et au CHS-CT de mettre en œuvre des procédures plus coercitives face aux responsabilités de l'employeur. Concernant les plafonds de Dagas, ils fuient toujours mais une procédure est en cours au niveau de l'administration centrale. C'est pas moi, c'est les autres... SOLIDAIRES Finances Publiques est intervenu auprès de son Bureau National pour qu'il fasse accélérer ce dossier. A suivre...

Concernant la situation locale, la préoccupation de la direction est la « *soutenabilité de l'activité* » dans certaines unités, d'où les modifications d'horaire de réception au public (pas de réception physique et téléphonique) pour l'aisance des agents... Les élu(e)s de SOLIDAIRES, sans revenir sur le fond des problèmes induits par le rabougrissement des horaires, ont déploré l'absence de communication de ces changements très rapides aux contribuables, via les médias locaux notamment. Face à notre dénonciation de l'importance des vacances d'emplois, le premier remède du Président/Directeur est de supprimer ces emplois vacants pour réduire les vacances. « Garcimore, sors de ce corps... »

Desiderata de M RAVON : moins d'agent en poste fixes et plus d'agents mobiles = plus de souplesse pour gérer les surcharges de travail. Pour les élu(e)s de SOLIDAIRES, il faut au contraire, dans une période de pénurie d'emplois, donner un maximum de garanties et de droits aux agents. Sur ce point comme sur d'autres, les relations sociales risquent plus de tourner à la confrontation argumentée qu'au dialogue stérile. Quant aux décisions concernant la démarche stratégique (réformes structurelles, fusions de services, suppression de trésoreries...) elles seront connues vers la fin du 1^{er} trimestre 2015. Les mauvaises nouvelles arriveront donc pendant l'été...

Nous avons ensuite abordé le projet d'affectation. Suite à l'intervention insistante des élu(e)s SOLIDAIRES Finances Publiques et CGT (étrangement seuls une fois de plus pour défendre les souhaits des agents), le président nous a donné satisfaction sur les deux dossiers que nous avons défendus.

CAPL n°3, catégorie C

En réponse à notre déclaration liminaire, M Ravon a précisé qu'il « *milite* » pour la banalisation des postes « assiette recouvrement » en SIP car c'est « *le sens de la fusion* ». Solidaires lui a rétorqué que le sens de la fusion était les suppressions d'emplois et que la séparation assiette recouvrement existait dans les SIE/PRS, dans les trésoreries spécialisées (agglomération, hôpital)...

Malgré un poste vacant proposé au mouvement à la Pairie Départementale, personne ne l'a obtenu. Grâce à notre insistance, nous avons appris en pleine CAP son gel au 1^{er} mars en prévision de sa suppression le 1^{er} septembre. Pour Solidaires, cette pratique détestable remet aussi en cause le droit à mutation des agents. Quand au mouvement spécifique 2015, il ne serait pas remis en cause.

Les élu(e)s de Solidaires ont voté contre ce mouvement pour dénoncer le nombre important de postes vacants et l'anticipation des suppressions de postes par l'administration.

Enfin, à l'issue de chaque CAPL, Mme Parchemin a indiqué que tous les EDRA et ERD devenaient automatiquement Equipe Départementale de Renfort sans résidence. La centrale a demandé dans un 1er temps à la direction de déterminer son volume d'emplois nécessaire pour l'équipe EDR. Dans un 2ème temps, elle arbitrera... Donc pour l'instant on n'en sait pas plus. Suite à notre question sur le nombre d'agents ayant postulé pour rejoindre cette équipe, l'administration a indiqué qu'il y avait peu de candidatures... élément à mettre certainement en lien avec le manque d'information sur les remboursements de frais.

CAPL AFFECTATION

**Mouvement complémentaire du 1^{er} mars
Déclaration liminaire en 3 temps...**

CAPL n°1 : début de la déclaration liminaire des élu(e)s de SOLIDAIRES Finances Publiques.

« Monsieur le président,
Vous avez convoqué aujourd'hui les CAPL 1, 2 et 3 afin d'examiner les projets d'affectation des agents A, B et C dans le cadre du mouvement complémentaire du 1^{er} mars 2015. Vu cette configuration, les élu(e)s de SOLIDAIRES Finances Publiques commenceront chacune des trois séances par un propos liminaire qui sera complémentaire d'une CAP à l'autre et valable pour toutes. Ainsi, notre organisation syndicale entend bien faire vivre l'égalité des droits en matière de gestion individuelle et collective pour tous les agents, quel que soit leur grade ou leur filière

d'origine. Pour ce faire, l'administration a aussi des devoirs envers les élu(e)s, notamment celui de leur fournir les documents préparatoires en temps et en heure. Nous déplorons ainsi le fait d'avoir reçu le Tagerfip au 1^{er} janvier 2015 hier soir, veille de CAPL. Nous constatons aussi l'absence de transmission aux élu(e)s de la liste des postes vacants, ces deux documents étant pourtant absolument nécessaires pour préparer correctement une CAPL d'affectation.

Nous souhaitons vivement que ces errements soient corrigés rapidement et que nous n'ayons pas, à l'avenir, l'occasion de répéter les mêmes doléances.

Mais revenons quelques instants sur les élections professionnelles du 4 décembre dernier : Si les militants de Solidaires se félicitent d'avoir remporté tous les scrutins dans les Landes, avec une progression remarquable au CTL et au CTM, nous retiendrons avant tout la formidable confiance qu'accordent les agents à leurs représentants syndicaux. En effet, le taux de participation proche de 90% légitime et conforte la crédibilité des élu(e)s et des militant(e)s, il montre aussi que notre syndicalisme de valeurs, de proximité et de combativité doit être respecté par l'administration. Nous formulons donc le vœu que notre revendication d'une affectation la plus fine possible pour tous les agents soit satisfaite en 2015, en allant jusqu'à la division pour les services de direction.

A ce sujet, nous tenons à vous faire remarquer que nous sommes l'un des derniers départements de France à tenir ces CAPL. Dans les autres directions, elles ont eu lieu avant Noël.

Cette situation appelle deux observations : Premièrement, l'envoi des projets d'affectation l'avant veille de Noël a empêché les élu(e)s de prendre contact avec les agents puisque nombre d'entre eux, comme nombre de militant(e)s, étaient en congés. Deuxièmement, la prise de mandat des nouveaux élu(e)s ayant eu lieu début janvier, leur formation n'a pas pu être assurée dans les meilleures conditions.

Si ce choix calendaire n'a pas été sciemment calculé pour entraver le travail des élu(e)s, peut-être faudrait-il alors se pencher sur la situation des emplois dans les services de direction...

A ce sujet, SOLIDAIRES Finances Publiques dénonce une fois de plus les nouvelles suppressions de postes qui s'abattent sur notre département en 2015 et les reculs de notre service public que vous imposez pour tenter de sauver la face de notre administration. D'ailleurs, sauf erreur de notre part, nous n'avons pas vu de communication dans les médias locaux sur vos nouveaux horaires d'ouverture des services. C'est peut-être leur côté hétérogène et cache misère, voire la nouvelle dégradation de l'image de

notre administration, qui vous gêne pour alerter les différents publics du rabougrissement des horaires d'accueil.

Mais outre le fait que les sous-effectifs cumulés pénalisent le bon exercice des missions fiscales, comptables et foncières de la DGFIP, ils ont également des conséquences néfastes sur les mouvements de mutation, en empêchant la mobilité choisie pour certains agents (moins 30 000 emplois en 10 ans = moins 30 000 possibilités de mutations) et en maintenant arbitrairement des agents en situation ALD (3 pour la CAPL n°1), donc dans une forme de précarité.

Enfin, il est de plus en plus insupportable de subir chaque année une dizaine de suppressions d'emplois alors que notre département ne cesse de croître !

En 2040, selon l'Insee, l'Aquitaine devrait atteindre 3 880 000 habitants, soit 23 % de plus qu'en 2007, soit 730 000 habitants, soit en moyenne 22 000 personnes de plus chaque année, l'équivalent d'une ville comme Cenon en Gironde. Dans les Landes, la population passerait de 367 000 en 2007 à 493 000 en 2040, soit 126 000 contribuables en plus, sans compter les dossiers professionnels. En 2012, il y a 406 809 landais et landaises, soit 40 000 de plus pendant ces 5 dernières années

Que comptez-vous faire pour répondre à toutes les nouvelles sollicitations qu'engendre déjà cet afflux ? Fermer encore des trésoreries ? Concentrer encore des missions ? Ou alors réclamer les moyens humains nécessaires ? Ou réfléchir à une meilleure couverture du département par des services réellement ouverts au public ?

Pour mémoire, 1999 est la première année des suppressions d'emplois à Bercy et donc dans les Landes alors que la démographie réelle, donc la politique réelle, aurait été de faire l'inverse.

Merci Strauss Kahn et ses successeurs, merci monsieur le président de nous répondre.

Nous interviendrons dans un deuxième temps sur le projet que vous nous soumettez.

CAPL n°2, suite de la déclaration liminaire des élu(e)s de SOLIDAIRES Finances Publiques.

Monsieur le président,

La CAPL n°1 qui vient de s'achever illustre si besoin était les inégalités de traitement entre les agents en fonction de leur grade : Pourquoi un mouvement fusionné pour les A et deux distincts par filière pour les B et C ? La fusion DGI-DGCP serait-elle plus difficile à réaliser pour les agents des services de base que pour ceux percevant des rémunérations dépassant de loin le smic ?

Concernant la CAPL n° 2, les élu(e)s de SOLIDAIRES Finances Publiques remarquent d'une part que, contrairement au discours dominant répété en boucle, des agents

sollicitent une affectation dans des trésoreries de proximité. Mais la politique de rigueur budgétaire et de suppressions d'emplois, couplée à votre volonté de réduire la présence de notre service public hors des grandes agglomérations, nuit gravement à la fluidité des affectations locales. Nous condamnons fermement cette situation qui empêche à trop d'agent d'être affectés sur un poste fixe.

D'autre part, nous attirons votre attention sur les vacances d'emplois qui pèsent dangereusement sur les collègues encore à leur poste. Dans les Landes, il manque 31 agents depuis le 1^{er} septembre 2014, quasi exclusivement des B (18) et des C (13), auxquels il faut ajouter les nombreux arrêts maladie, les temps partiels et les droits syndicaux non compensés et aussi les décès qui surviennent, le dernier en date étant tout récent. Cela dit, à l'examen du Tagerfip envoyé hier soir aux élu(e)s, il n'y aurait plus que 12 vacances dans le département et nous souhaitons avoir des explications sur ce miracle mathématique.

Prenons néanmoins deux exemples de vacances alarmantes : - 7 au SIP de Mont de Marsan plus les arrêts maladie, - 4 dans la RAN de Morcenx alors que sa population ne cesse de croître.

Pourtant, les sollicitations et le suivi des contribuables ne cessent de croître, comme le montrent les évolutions démographiques des 10 communes de plus de 5 000 habitants entre 1999 et 2007 :

Mont-de-Marsan : 30 212, en augmentation de 2,3 % ; Capbreton : 7 652, en augmentation de 15,2 % ; Dax : 20 860, en augmentation de 6,7 % ; Soustons : 6 940, en augmentation de 20,7 % ; Biscarrosse : 12 209, en augmentation de 31,4 % ; Saint-Vincent-de-Tyrosse : 6 936, en augmentation de 29,3 % ; Saint-Paul-lès-Dax : 12 024, en augmentation de 17,6 % ; Mimizan : 6 806, stable - 0,8 % ; Tarnos : 11 154, en augmentation de 10,7 % ; Aire-sur-l'Adour : 6 070, stable + 1,1 %

Qu'avez-vous fait depuis votre arrivée ? Que comptez-vous faire avant votre départ ?

Quant au sujet des EDR, nous souhaiterions savoir quel sera le calendrier landais des opérations de sélection, leurs modalités et critères ainsi que la place que vous laisserez aux élu-es dans ce processus.

Enfin, les membres du CHS CT ont rendu visite hier aux agents du SIE de Dax qui travaillent dans des conditions polaires : 12° entre Noël et nouvel an, qui peut accepter de subir de telles conditions de travail ? De plus, ce problème est récurrent, tout comme les infiltrations d'eau dans les

plafonds de Dagas. Il est plus qu'urgent de prendre les mesures nécessaires pour les agents et dignes de notre administration.

Nous interviendrons dans un deuxième temps sur le projet que vous nous soumettez.

CAPL n°3, suite de la déclaration liminaire des élu(e)s de SOLIDAIRES Finances Publiques

Monsieur le président,

En préambule, nous tenons à vous faire part de notre indignation car l'une de nos élues titulaires n'a pas été destinataire des documents préparatoires à cette CAPL. Comme l'ont signalé nos camarades de la CAPL n°1, le fait que les Landes soit l'un des derniers départements de France à réunir les CAPL d'affectation au 1^{er} mars, qui plus est avec de nouveaux élu(e)s, est déjà pénalisant. Si en plus tous les élu-es n'ont pas les documents, cela devient plus que pénible.

Concernant l'objet de la CAPL n°3, les agents de catégorie C étant les plus touchés par les suppressions d'emplois, les élu(e)s de Solidaires exigent, au-delà de l'arrêt des suppressions d'emplois, le respect de la garantie de maintien à la commune des agents dont le poste va être supprimé.

Là aussi, une affectation nationale la plus fine possible, c'est-à-dire à la commune, à la structure et au service serait l'idéal et éviterait de surcroît des manœuvres locales que l'on croyait dépassées.

A quelques semaines d'un mouvement national complètement fusionné, du moins en théorie, nous nous inquiétons de l'absence de reconnaissance de la spécificité des divers métiers de la DGFIP pour les mutations au 1^{er} septembre 2015. Nous nous opposons à la banalisation des postes recouvrement et assiette, dans les SIP, car la situation est déjà très précaire et parce que la non banalisation de ces postes était un engagement pris par l'administration centrale avant qu'elle ne revienne dessus. En méprisant ainsi les représentants des personnels, c'est l'ensemble des agents qui ont voté le 4 décembre qu'elle méprise avant tout.

De même, nous exigeons que l'administration clarifie sa position sur le mouvement spécifique 2015 et 2016. Y'en aura-t-il un ? Selon quelles modalités ? Enfin, nous réitérons notre demande de résorber le nombre d'ALD dans toutes les catégories.

Nous interviendrons dans un deuxième temps sur le projet que vous nous soumettez.